



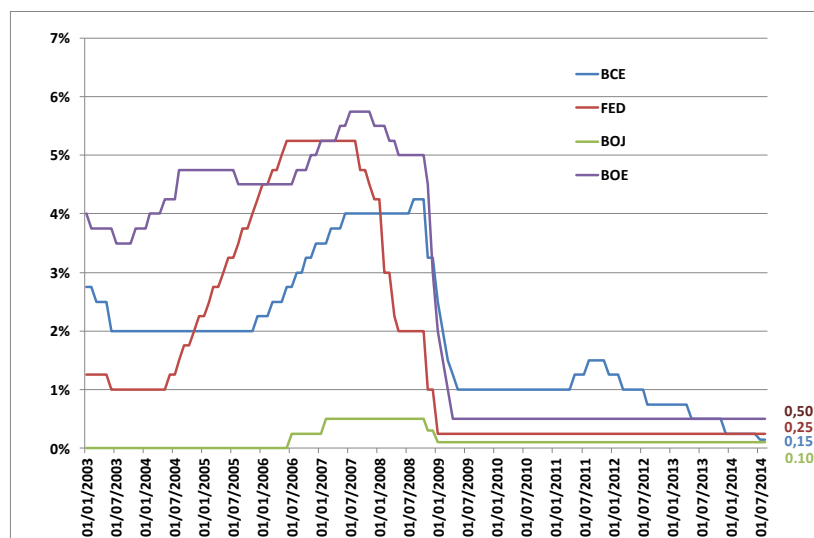
## 1 - Actualité nationale et internationale

### Taux d'intérêt

#### La BCE maintient ses taux inchangés

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 7 août 2014, a décidé de laisser inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCE. M. Draghi, son Président, déclarait, lors de sa conférence de presse : « Les informations disponibles continuent de confirmer notre évaluation de la poursuite d'une reprise modérée et inégale de l'économie de la zone euro, avec des taux d'inflation bas et une faible dynamique de la monnaie et du crédit. Dans le même temps, les anticipations d'inflation à moyen et à long terme pour la zone euro restent solidement ancrées à un niveau compatible avec notre objectif de maintenir l'inflation à des taux inférieurs à, mais proches de 2 %. Les mesures de politique monétaire décidées début juin ont conduit à un assouplissement de l'orientation de la politique monétaire. [...] Les opérations de refinancement à plus long terme ciblées qui doivent être effectuées au cours des prochains mois renforceront l'orientation accommodante de notre politique monétaire. [...] En se transmettant progressivement à l'économie, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2 %. [...] S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. En outre, le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de continuer à répondre aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation. ».

Taux directeur des principales banques centrales



## Nouveaux billets

### Inscriptions aux Journaux Officiels du calendrier de fin de période de double circulation du F CFP

La délibération du Conseil de surveillance de l'IEOM en date du 18 décembre 2012 a fait l'objet d'inscriptions aux Journaux Officiels des trois territoires de la zone d'émission du CFP : Journal Officiel de Nouvelle-Calédonie (JONC) du 12/06/2014 ; Journal Officiel de Polynésie française (JOPF) du 13/06/2014 ; Journal Officiel de Wallis-et-Futuna (JOWF) du 15/06/2014.

Cette délibération arrête la fin de période de circulation des billets de l'ancienne gamme en F CFP le 30 septembre 2014 (article 1) et autorise les échanges d'anciens billets sans limite de temps aux guichets de l'IEOM (article 2). Toutefois, en fonction des taux de retour constatés aux guichets de l'IEOM des coupures de l'ancienne gamme en F CFP, une date de fin d'échange des billets de l'ancienne gamme pourra être fixée ultérieurement.

## Chômage

### France : La hausse du chômage continue en juin

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A s'établit à 3 398 300 en France métropolitaine fin juin 2014. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin mai 2014 (+0,3 %, soit +9 400). Sur un an, il croît de 4,0 %.

### Légère baisse du chômage en ZE18 et en UE28

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en juin 2014 (soit le taux le plus faible depuis septembre 2012), en baisse par rapport au taux de 11,6 % de mai 2014, et à celui de 12,0 % de juin 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,2 % en juin 2014, en baisse par rapport au taux de 10,3 % de mai 2014 et à celui de 10,9 % de juin 2013. Il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis mars 2012. Eurostat estime qu'en juin 2014, 25,005 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,412 millions dans la zone euro. Par rapport à mai 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 198 000 dans l'UE28 et de 152 000 dans la zone euro. Comparé à juin 2013, le chômage a baissé de 1,537 million de personnes dans l'UE28 et de 783 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Autriche (5,0 %), en Allemagne (5,1 %) ainsi qu'à Malte (5,6 %), et les plus élevés en Grèce (27,3 % en avril 2014) et en Espagne (24,5 %).

## Inflation

### France : baisse de l'IPC en juillet

En juillet 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) baisse de 0,3 % après s'être quasiment stabilisé au cours des trois mois précédents. Sur un an, il augmente de 0,5 % en juillet 2014, comme en juin 2014, après +0,7 % en mai et avril 2014. Hors tabac, l'IPC croît de 0,4 % sur un an.

### Baisse de l'inflation en zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro est estimé à 0,4 % en juillet 2014, en baisse par rapport au mois de juin, où il était de 0,5 %, selon une estimation rapide publiée par Eurostat. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, les services devraient connaître le taux annuel le plus élevé en juillet (1,3 %, stable par rapport au mois de juin), suivis des biens industriels hors énergie (0,0 %, contre -0,1 % en juin), de l'alimentation, boissons alcoolisées & tabac (-0,3 % contre -0,2 % en juin) et de l'énergie (-1,0 % contre 0,1 % en juin).

## Monnaies virtuelles

### Parution de deux rapports sur les monnaies virtuelles

Rapport de la cellule TRACFIN du ministère des finances « L'encadrement des monnaies virtuelles », remis à Michel Sapin et publié le 11 juillet 2014 : <http://www.economie.gouv.fr/rapport-sur-monnaies-virtuelles-2014>.

Rapport de la commission des finances du Sénat « La régulation à l'épreuve de l'innovation : les pouvoirs publics face au développement des monnaies virtuelles », publié le 4 août 2014 : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-767-notice.html>.

## Asie

### Chine : Augmentation des salaires

Le salaire minimum a été relevé de 14,2 % dans seize villes et provinces, dont Pékin, Shanghai et le Sichuan. En Chine, les autorités locales fixent le montant du salaire minimum en fonction des particularités régionales. Cette mesure, dont l'objectif est de relancer la consommation, fait partie du plan quinquennal pour la période 2011-2015 qui prévoit que les salaires soient augmentés de 13 % en moyenne par an.

## 2 – Actualité régionale

---

### Sensible augmentation du coût des licences de pêche au thon pour les flottes étrangères

Au cours du mois de juin, plusieurs archipels et États indépendants se sont réunis à Majuro (îles Marshall) et ont décidé de relever de 33 % le coût des droits de pêche au thon des navires étrangers exerçant une activité dans leurs eaux. Les pays ayant adoptés cette mesure sont la Papouasie-Nouvelle Guinée, les îles Salomon, Palau, les États fédérés de Micronésie, Kiribati, Nauru, Tuvalu et les îles Marshall. Principalement destinée à protéger les populations piscicoles, celle-ci permettra parallèlement d'accroître les revenus de ces pays. Selon le Directeur des ressources maritimes des îles Marshall, la pêche au thon serait trop importante et pèserait sur la ressource. Les quotas attribués ne seraient pas respectés. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la redevance s'élèvera à 8 000 dollars US par journée de pêche contre 6 000 dollars US actuellement.

### Recensement des mammifères et oiseaux marins de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna

D'ici fin 2015, l'Agence des aires marines protégées (AMP) va engager une campagne d'observation aérienne pour recenser les populations de mammifères et d'oiseaux marins dans les zones économiques exclusives de Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme REMMOA (Recensement des mammifères marins et autre mégafaune pélagique par observation aérienne) permettra d'établir le premier état des lieux de la distribution et de l'abondance des mammifères et oiseaux marins des zones précitées. À partir d'octobre prochain, une quinzaine d'observateurs survoleront une zone de 2 millions de km<sup>2</sup> à l'aide de trois avions bimoteurs. Cette mission devrait couvrir 40 % de la ZEE de Nouvelle-Calédonie et 90 % de celle de Wallis-et-Futuna. Les travaux engagés permettront aux scientifiques de collecter des données relatives à l'impact du trafic maritime, du rejet des déchets, de la pêche et de l'activité minière.

### 45e Forum des îles du Pacifique

Le 45<sup>e</sup> Forum des îles du Pacifique (FIP) qui regroupe seize États insulaires d'Océanie s'est tenu dans la ville de Koror à Palau en Micronésie du 29 juillet au 31 août 2014. Les échanges ont notamment porté sur le dérèglement climatique et les risques liés à la montée des eaux dans les petits états de la région ainsi que sur le retour de Fidji au sein du FIP. D'importantes perturbations climatiques observées récemment dans ces géographies ont été soulignées ; les membres du Forum pointent une indifférence générale et la nécessité de mettre en place des aides par les pays industrialisés. Le Forum a enfin désigné, pour la première fois, une femme pour diriger son Secrétariat Général. Mme Taylor, qui a travaillé pour la Banque Mondiale, est originaire de la Papouasie-Nouvelle Guinée. Pour mémoire, la Nouvelle-Calédonie, qui était présente à ce rassemblement, ainsi que la Polynésie française sont membres associés du FIP.

## 3 – Brèves locales

---

### Mouvement dans la fonction publique

Un mouvement dans la fonction publique a eu pour conséquence le blocage du quartier administratif de Mata'Utu à compter du 3 juillet. L'IEOM, implanté dans cette zone, bien que ne faisant pas partie de la fonction publique a été bloqué pendant la durée du conflit. Les deux revendications majeures de l'intersyndicale UTFO-SACE portaient sur l'abrogation de l'ordonnance 2013-81 du 25 janvier 2013 et sur l'intégration des agents permanents relevant de l'État et des circonscriptions territoriales dans la fonction publique de l'État, telle qu'elle est applicable à Wallis-et-Futuna.

Après intervention d'un médiateur du Gouvernement, deux protocoles d'accord ont pu être signés le 20 juillet 2014 mettant un terme au conflit. Des mesures ont ainsi été adoptées en faveur des agents de l'État et des circonscriptions territoriales ainsi qu'en faveur des agents du Territoire. Par ailleurs, il a été convenu de mesures « bas-salaire » et d'extension du dispositif de « garantie individuelle du pouvoir d'achat » destinée à compenser les hausses du coût de la vie au profit des agents permanents et territoriaux.

## *Dette de l'Agence de santé : enfin une solution ?*

La situation de la dette de l'Agence de santé de Wallis-et-Futuna toujours importante vis-à-vis du Centre hospitalier territorial Gaston Bourret de Nouvelle-Calédonie est source de tensions. À défaut de moyens matériels suffisants, l'Agence de santé procède régulièrement à des évacuations sanitaires vers le CHT de Nouméa. Le 19 juillet dernier, Madame George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, a déclaré au Congrès de Nouvelle-Calédonie que « la dette de l'Agence de santé, relative notamment aux évacuations sanitaires, sera prise en charge par l'État ». Le Ministre a également annoncé que le budget de l'Agence de santé sera, à partir de 2015, « à la hauteur de ses besoins ». Le budget de l'Agence a été porté à 3,4 milliards de F CFP, contre 3,1 milliards en 2014. Le gouvernement déterminera un calendrier progressif pour réduire la dette existante.

## *Séisme au large de Wallis-et-Futuna*

Lundi 30 juin, un séisme de magnitude 6,7 sur l'échelle de Richter a été enregistré au large de Wallis-et-Futuna. Selon l'observatoire géologique américain (USGS), la secousse s'est produite à 5h15 heure locale à 205 km au Sud-Est de Mata'Utu. Moins de deux heures auparavant, une première secousse de magnitude 6,4 avait été enregistrée au large des îles Tonga. Rappelons que cette région est propice à ce type d'aléa climatique ; située sur l'anneau de feu du Pacifique, l'activité sismique y est régulière du fait d'une position sur les failles de collision des plaques continentales de l'écorce terrestre.

## *Réunion plénière de l'observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR)*

Une réunion plénière de l'OPMR s'est tenue le vendredi 1<sup>er</sup> août dans les locaux de l'Administration Supérieure. Précédée de deux commissions spécialisées : la commission transport maritime et la commission bouclier qualité-prix. Cette réunion a permis d'établir le bilan du dispositif du bouclier qualité-prix en 2014. La Présidente de l'OPMR a également présenté les principales modifications issues de l'ordonnance n°2014-487 du 15 mai 2014, étendant à Wallis-et-Futuna diverses dispositions du Code de Commerce. À souligner, la mise en place d'une signalétique permettant de mieux identifier les produits issus de l'accord dans les commerces participants. La situation des prix sur Futuna a été évoquée ; les associations de consommateurs soulignent en effet des prix plus élevés sur l'île sœur. Dans le cadre du prochain accord, l'OPMR envisage d'élargir la liste des produits éligibles au bouclier qualité-prix.

## *Publications*

L'IEOM vient de publier le Panorama de Wallis-et-Futuna, édition 2014. Celui-ci est téléchargeable sur notre site Internet : [http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne131\\_portrait\\_panorama\\_wallis\\_2013.pdf](http://www.ieom.fr/IMG/pdf/ne131_portrait_panorama_wallis_2013.pdf)

## *Comment s'abonner aux publications de l'IEOM ?*

Vous avez la possibilité de vous abonner en ligne à nos publications. Vous serez ainsi informé par mail de toute nouvelle publication de l'IEOM, dès sa mise en ligne. Un lien direct vous sera également communiqué pour accéder au document. Pour vous abonner, connectez-vous sur notre site Internet, à l'adresse suivante :

<http://www.ieom.fr/wallis-et-futuna/abonnement-aux-publications/>

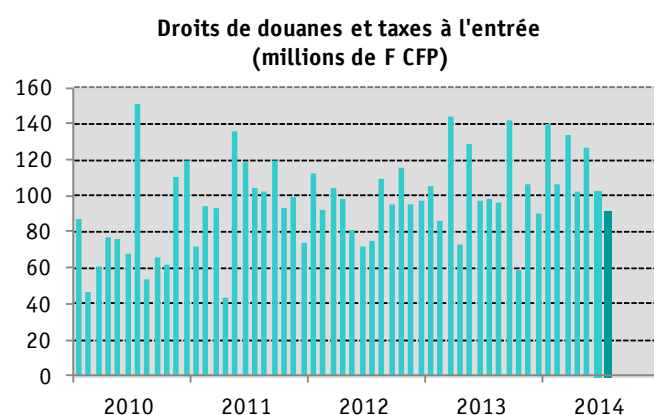
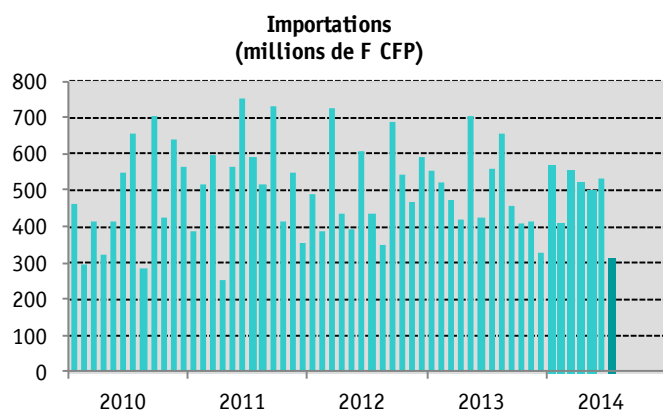
## 4 – Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲/mois	▲/an
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	2T 14		114,73	-	-0,5%
<b>SMIG mensuel en XPF</b>	juil-14		90 000	-	1,0%
<b>Nombre d'emplois salariés</b>	déc-13		2 295	-	10,0%
<b>Échanges extérieurs (millions de XPF)</b>					
Importations	mensuelles	juil-14	310	-42,1%	-44,4%
	cumulées	juil-14	3 397	-	-7,2%
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	juil-14	91	-11,0%	-7,4%
	cumulés	juil-14	804	-	9,8%
Taxes intérieures de consommation	mensuelles	juil-14	35	-13,5%	-85,6%
	cumulées	juil-14	277	-	13,9%

<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ</b>			Données brutes	▲/mois	▲/an
<b>Énergie</b>					
Production brute d'électricité (milliers de kWh)	mensuelle	juin-14	1 631	14,5%	-0,6%
Consommation de gazole (milliers de litres)	mensuelle	juin-14	546	-18,1%	-3,3%
Consommation d'essence (milliers de litres)	mensuelle	juin-14	140	-4,0%	0,1%
<b>Transports</b>					
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	mars-14	1 750	-26,3%	8,5%
	cumulé	mars-14	7 054	-	0,9%
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	mars-14	nc	-	-
	cumulé	mars-14	nc	-	-
Touchées de navires de marchandises	mensuelles	juil-14	3	0,0%	0,0%
	cumulées	juil-14	21	-	-30,0%
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs	mensuel	juil-14	8	0,0%	-50,0%

Sources : STSEE, CPSWF, Douanes, Administration supérieure, EEWf, SWAFEPF, Aviation civile

nc : non communiqué

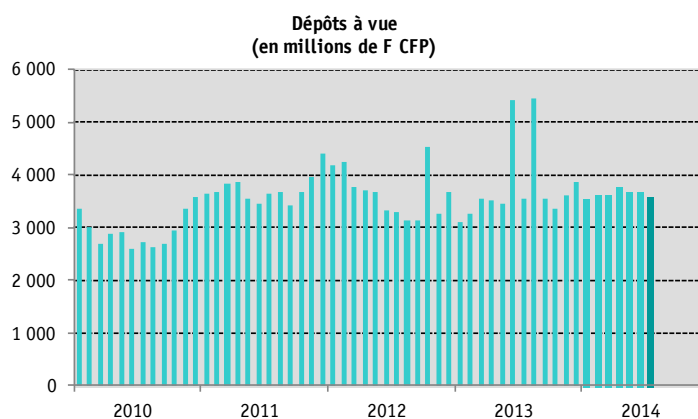
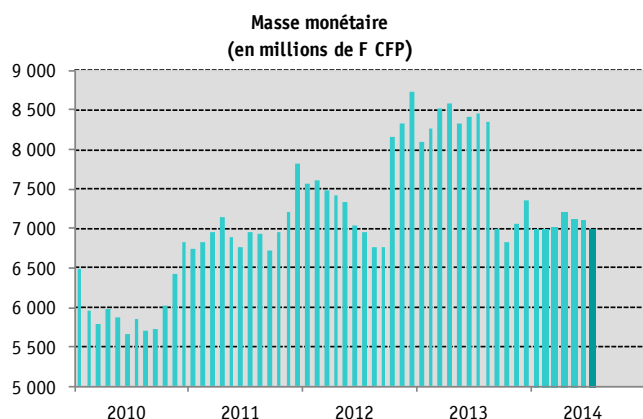


## 5 – Activités de l'Institut et suivi de place

### Masse Monétaire

Nette contraction de la masse monétaire en rythme annuel

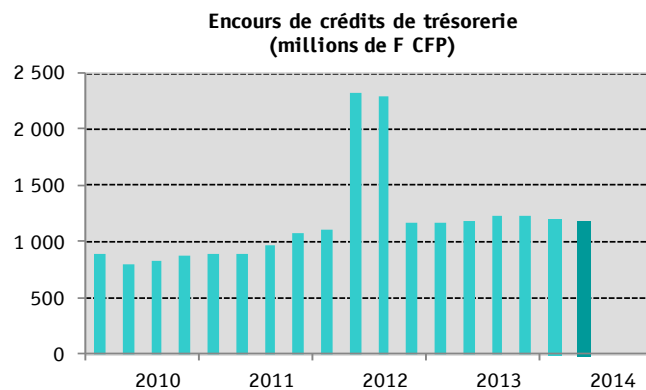
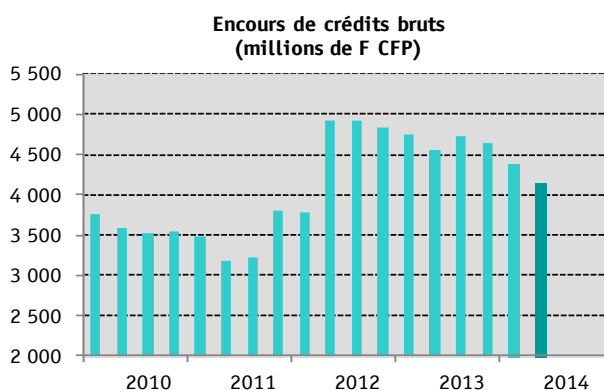
en millions de F CFP	juil-13	juin-14	juil-14	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	2 120	2 101	2 096	-0,3%	-1,2%
Dépôts à vue	3 551	3 656	3 561	-2,6%	0,3%
<b>Total M1</b>	<b>5 671</b>	<b>5 757</b>	<b>5 657</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-0,2%</b>
M2-M1	465	530	515	-3,0%	10,7%
<b>Total M3</b>	<b>8 448</b>	<b>7 108</b>	<b>6 990</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-17,3%</b>



## Concours de caractère bancaire

Recul de l'encours des crédits sur l'année

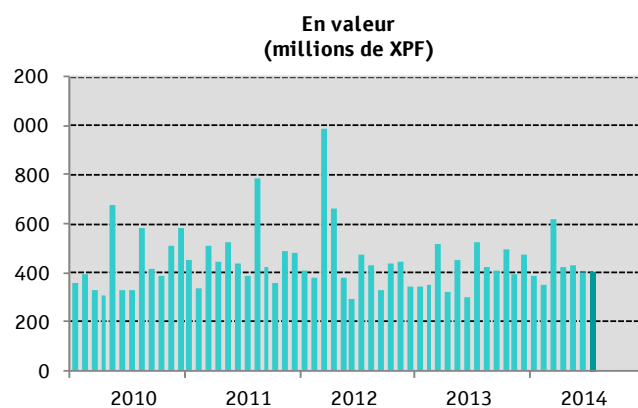
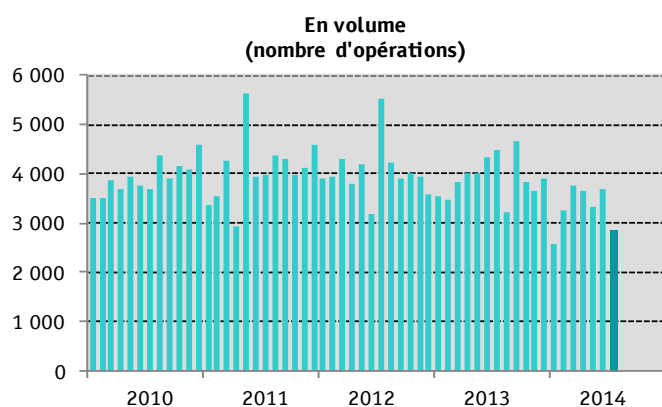
en millions de F CFP	juin-12	juin-13	juin-14	▲/an
Crédits de trésorerie	2 324	1 188	1 178	-0,8%
Crédits à l'équipement	1 429	2 161	1 975	-8,6%
Crédits à l'habitat	401	447	348	-22,2%
Autres crédits	263	283	201	-29,1%
Total encours sain	4 418	4 079	3 702	-9,3%
Créances douteuses brutes	508	473	447	-5,4%
<b>Total encours brut</b>	<b>4 926</b>	<b>4 552</b>	<b>4 149</b>	<b>-8,9%</b>



## Compensation

Baisse en nombre et en valeur des opérations de compensation

	juil-13	juin-14	juil-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	4 464	3 701	2 850	23 128	-23,0%	-36,2%
Compensation (en millions de CFP)	522	403	398	3 016	-1,1%	-23,7%



## Incidents bancaires

Progression du nombre d'incidents de paiement sur chèque

en nombre	juin-13	mai-14	juin-14	cumul 2014	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement sur chèque	82	58	91	421	56,9%	11,0%
Retraits de cartes bancaires	2	4	0	12	-100,0%	-100,0%

## Interdits bancaires

Recul du nombre de personnes physiques en situation d'interdits bancaires

en nombre	juin-13	mai-14	juin-14	▲/mois	▲/an
<b>Interdits bancaires en fin de mois</b>	<b>364</b>	<b>335</b>	<b>330</b>	<b>-1,5%</b>	<b>-9,3%</b>
- dont personnes physiques	353	322	316	-1,9%	-10,5%
- dont personnes morales	11	13	14	7,7%	27,3%

en nombre	juil-13	juin-14	juil-14	▲/mois	▲/an
<b>Cotes valides</b>	<b>42</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>0,0%</b>	<b>14,3%</b>
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	16	16	16	0,0%	0,0%

## 6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2013	2014	▲/an
<b>Indicateurs économiques</b>				
<b>Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)</b>	2T	115,33	114,73	-0,5%
<b>Entreprises</b>				
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juin	11	14	27,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	juillet	559	483	-13,6%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	juillet	61	130	113,4%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juillet	59	49	-16,9%
<b>Ménages</b>				
emploi salarié (nb)	mars	2 012	2 094	4,1%
dont secteur privé	mars	788	853	8,2%
dont secteur public	mars	1 224	1 241	1,4%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	juillet	528	533	1,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juin	353	316	-10,5%
décision retrait cartes bancaires (nb)	juin	14	12	-14,3%
incidents paiements sur chèques (nb)	juin	362	421	16,3%
importations de produits alimentaires (M XPF)	juillet	1 003	877	-12,5%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	juillet	527	500	-5,0%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	juillet	183	166	-9,5%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juillet	55	49	-10,9%
<b>Échanges extérieurs en millions de XPF</b>				
importations	juillet	3 662	3 397	-7,2%
exportations	juillet	-	-	-
recettes douanières	juillet	983	1 110	12,9%
dont droits de douanes + taxes à l'entrée	juillet	732	804	9,8%
dont taxes intérieures de consommation	juillet	244	277	13,9%
<b>Indicateurs financiers</b>				
<b>La masse monétaire en millions de XPF</b>				
Dépôts à vue	juillet	3 551	3 561	0,3%
M1	juillet	5 671	5 657	-0,2%
M2	juillet	6 136	6 172	0,6%
Dépôts à terme	juillet	2 312	819	-64,6%
<b>M3</b>	juillet	<b>8 448</b>	<b>6 990</b>	<b>-17,3%</b>
<b>Ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues</b>				
	juin	<b>4 552</b>	<b>4 149</b>	<b>-8,9%</b>
Ménages	juin	1 537	1 431	-6,9%
dont crédits à la consommation	juin	1 212	1 194	-1,5%
dont crédits à l'habitat	juin	325	237	-27,1%
Entreprises	juin	2 248	2 055	-8,6%
dont crédits d'exploitation	juin	17	9	-49,5%
dont crédits d'investissement	juin	1 937	1 789	-7,6%
Collectivités locales	juin	224	186	-17,1%
Autres agents et CCB non ventilés	juin	70	31	-56,3%
créances douteuses brutes	juin	473	447	-5,4%
taux de créances douteuses	juin	10,4%	10,8%	+0,5 pt
<b>Ensemble des actifs financiers</b>				
Ménages	juin	3 066	3 134	2,2%
dont assurances-vie	juin	964	1 070	11,0%
Sociétés	juin	1 535	1 603	4,4%
Autres agents	juin	3 837	2 263	-41,0%

# 7 – Les taux

## TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	-0,10%	11/06/2014
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	0,15%	11/06/2014
taux de la facilité de prêt marginal	0,40%	11/06/2014

## TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	14/04/2014	0,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/07/2014	0,15%	2,90%
taux de la facilité de prêt marginal	01/07/2014	0,40%	
taux de l'escompte de chèques	01/07/2014	0,40%	

## TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

### taux d'intérêt en fin de mois

	31/07/2014	30/06/2014	Var. M-1
EONIA	0,1770%	0,3360%	- 0,159 pt
EURIBOR 1 mois	0,0980%	0,0990%	- 0,001 pt
EURIBOR 3 mois	0,2090%	0,2070%	+ 0,002 pt
EURIBOR 6 mois	0,3060%	0,3030%	+ 0,003 pt
EURIBOR 12 mois	0,4890%	0,4880%	+ 0,001 pt

### taux de base bancaire

banques métropolitaines  
banques locales

taux	date d'effet
6,60%	15/10/2001

### taux d'intérêt légal

année 2014  
année 2013

taux	JORF
0,04%	06/02/2014
0,04%	01/03/2013

### taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/07/2014	30/06/2014	Var. M-1
TEMPE	nd	0,0775%	
EURIBOR 1 mois	nd	0,1520%	
EURIBOR 3 mois	nd	0,2410%	
EURIBOR 6 mois	nd	0,3330%	
EURIBOR 12 mois	nd	0,5120%	
TMO	1,7900%	1,9700%	- 0,180 pt
TME	1,5900%	1,7700%	- 0,180 pt
TRBOSP	nd	1,8600%	

### Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average  
TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA  
EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate  
TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)  
TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)  
TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

### taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/07/2014	30/06/2014	30/05/2014	31/07/2014	30/06/2014	30/05/2014	31/07/2014	30/06/2014	30/05/2014
taux JJ	0,160%	0,160%	0,130%	0,056%	0,050%	0,056%	0,460%	0,450%	0,440%
3 mois	0,270%	0,290%	0,280%	0,130%	0,133%	0,135%	0,600%	0,580%	0,570%
10 ans emprunts phares	2,580%	2,530%	2,480%	0,540%	0,570%	0,580%	2,630%	2,670%	2,570%

## TAUX DE L'USURE (seuils applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	<b>5,11%</b>	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>7,83%</b>
Prêts à taux variable	<b>4,71%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>3,91%</b>
Prêts-relais	<b>5,27%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>4,71%</b>
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte (1)	<b>13,33%</b>
Prêts d'un montant inférieur à 357 995 XPF	<b>20,35%</b>	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>4,07%</b>
Prêts d'un montant compris entre 357 995 XPF et 715 990 XPF	<b>14,81%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 715 990 XPF	<b>9,79%</b>	Découverts en compte (1)	<b>13,33%</b>

(1) y compris commission du plus fort découvert

## TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	89,1933	1 NZD/XPF	75,7133	1 HKD/XPF	11,5086	1 GBP/XPF	150,5194	
100 JPY/XPF	86,6859	1 AUD/XPF	82,8923	1 SGD/XPF	71,5375	100 VUV/XPF	93,7925	1 FJD/XPF	47,9668